SAINT-JEAN DE BRAYE

Taxe locale sur la publicité extérieure - Déclaration au titre de l'année 2009

A transmettre **avant le 1er Novembre 2009** à :
Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie 45 Rue de la Mairie 45800 Saint Jean de Braye.

Nom, prénom ou raison sociale du déclarant :

Domicile ou siège social :

Parc existant au 1er janvier 2009

Les modifications intervenues entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009 donneront lieu à déclaration et régularisation en 2010

Nature du dispositif	Adresse du dispositif	Surface du dispositif [1]	Nombre de dispositifs	Tarif annuel applicable	Exonération ou réfaction éventuelle	**TOTAL**
					TOTAL	**(a)**

[1] pour les enseignes, somme des superficies des enseignes apposées sur un même immeuble, dépendances comprises, au profit d'une même activité

(a) Ne joindre aucun paiement à la présente déclaration. Un avis des sommes à payer vous sera transmis ultérieurement

Date et signature du déclarant :